

## **Mazières-en-Gâtine**

# **Mairie : une étude énergétique sera lancée**

**Jeudi 4 février, le Conseil municipal, présidé par le maire Alain Clairand, a voté la demande d'un diagnostic énergétique pour le projet de restructuration de la mairie.**

« Nous avons approuvé l'avant-projet auprès du cabinet d'architectes Cogny. Maintenant, il faut réaliser une étude pour connaître les énergies renouvelables que nous pouvons utiliser, sur la partie des bâtiments existant et sur la partie à construire. Il nous faut connaître le coût des travaux énergétiques, sur ce qui est le plus performant, pour l'intégrer au budget 2017 », a précisé le maire, Alain Clairand. Et de poursuivre : « Il faut choisir un coordinateur sécurité, lancer un

appel d'offres... » Le Conseil municipal donne pouvoir à Alain Clairand pour engager les démarches nécessaires et fixe au 1<sup>er</sup> mars, le dernier délai pour recevoir les présentations des offres, afin d'en débattre lors du prochain Conseil municipal, fixé au vendredi 4 mars.

**Bibliothèque.** Alain Clairand précise : « Le chantier est parti... On mène cela nous-même. Cela représente une économie mais c'est du travail ». Les travaux avancent bien. La bibliothèque aura une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>, « mais nous sommes toujours en train d'étudier le projet de rampe d'accès : Doit-on installer un ascenseur ? Une plate-forme extérieure ? Ou une rampe, sachant qu'il y

a un dénivelé de 1,79 m », interroge le maire. Quelques travaux intérieurs restent à finaliser, la fin du chantier étant espéré fin juin. D'autre part, les travaux des nouveaux locaux de la distribution alimentaire et de l'école de musique sont en cours.

**Mémorial.** Le Conseil d'administration de l'association s'est réuni jeudi 4 février, l'après-midi. Les travaux commenceront le 28 février, la première pierre devrait être posée en mars et l'inauguration est prévue en septembre... « Nous les autorisons à construire ce Mémorial sur un terrain de la commune. Nous avons participé, avec la Communauté de communes, aux dépenses du parking et d'électricité », commente le maire.

